



Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion du mercredi 08 octobre 2025

Présent(e)s : MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

Excusée : MME AUBERE

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE FRANCE FEMININE

Calendrier des tours :

Tour n°4 : samedi 18 octobre 2025 (entrée des clubs de D3)

Tour n°5 (Finales Régionales) : samedi 1er novembre 2025

Tour n°4 : samedi 18 octobre 2025

28 clubs concernés – 14 matchs

Tirage disponible sur le site de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=435167&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FEMININES

Tour n°1 : samedi 18 octobre 2025

23 clubs concernés – 11 matchs

Exempt: SARCELLES AAS 2

Tirage disponible sur le site de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=445987&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININS

Régional 1

53402862 MANTOIS 78 FC 1 / EFPF 1 du 11/10/2025

Demande de MANTOIS 78 FC pour avancer le coup d'envoi à 14h00 au stade de la Butte verte à MANTES LA JOLIE.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de EFPF à transmettre au plus tard le vendredi 10/10/2025 – 12h00.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F

La Commission informe les clubs que le 1^{er} tour se tiendra le samedi 22/11/2025.

Les clubs engagés en Coupe Nike Féminine U18 seront exempts de ce tour.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 2

Poule A

53402271 USO ATHIS MONS 1 / PARIS FC 3 du 11/10/2025

Demande de report au samedi 25/10/2025 de l'USO ATHIS MONS (motif : planification des rencontres).

La Commission, après étude de la planification des rencontres sur le terrain n°1 du stade de la Cité de l'air, propose :

- Soit de décaler le coup d'envoi de ce match à 17h00.
- Soit de déplacer le match sur le terrain n°2 de la même installation (coup d'envoi à 15h00).

Elle rappelle que le match de niveau départemental des U14 D4 (USO ATHIS MONS / TREMPLEIN FOOT) n'est pas prioritaire.

Elle invite ATHIS MONS USO à lui faire un retour sur l'option retenu au plus tard ce jeudi 09/10/2025 – 16h00.

Régional 3

Poule B

54740887 CSM CLAMART 1 / STE GENEVIEVE FC 1 du 11/10/2025

Demande de CLAMART CSM pour avancer le coup d'envoi à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de STE GENEVIEVE FC à transmettre au plus tard le vendredi 10/10/2025 – 12h00.

Poule E

54741260 ENTENTE MARLY-ETANG 1 / SURESNES JS 1 du 11/10/2025

En l'absence de retour des 2 clubs, ce match reste maintenu au samedi 11/10/2025.

Poule J**54743510 PUC 2 / PARIS XII ES du 04/10/2025**

La Commission,

Après lecture de la FMI,

Considérant que le match a débuté avec 30mn de retard,

Considérant qu'il a été arrêté à 61^{ème} minute en raison de la programmation d'un match de Coupe de France Féminine Seniors après cette rencontre,

Par ces motifs,

Donne match à rejouer le samedi 25/10/2025.

Possibilité de jouer en semaine avec accord des 2 clubs.

Par ailleurs, la Commission transmet le dossier à la C.R.A.

Poule G**54742191 FRANCONVILLE FC 1 / AJED 1 du 04/10/2025**

Reprise de dossier.

Ce match est reporté au samedi 01/11/2025.

Dans le cas où l'équipe de FRANCONVILLE FC serait qualifiée pour le tour n°4 de la Coupe Nike Féminine U18, ce match de championnat sera reporté.

La Commission informe les 2 clubs de la possibilité d'avancer la date en proposant de jouer en semaine avec l'accord des 2 clubs.

Poule H**54742857 FONTENAY SOUS BOIS US 2 / NEUILLY PLAISANCE 1 du 04/10/2025**

Match non joué,

La Commission prend note de la FMI, du compte rendu de la permanence téléphonique de la LPIFF et du rapport des 2 clubs.

Elle fixe ce match au samedi 01/11/2025.

Dans le cas où l'équipe de NEUILLY PLAISANCE serait qualifiée pour le tour n°4 de la Coupe Nike Féminine U18, ce match de championnat sera reporté.

Poule I**54743325 MONTMARTRE PARIS 1 / AUBERVILLIERS FCM 1 du 11/10/2025**

Lecture du courriel de MONTMARTRE PARIS indiquant le forfait de leur équipe – 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

U18F - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine d'application de l'article 44 du RSG de la LPIFF (match perdu par pénalité) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – poule D – 54740963 SEVRAN FC 1 / AF ARNOUVILLE 1 du 27/09/2025

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F

La Commission informe les clubs que le 1^{er} tour se tiendra le samedi 22/11/2025.

Il s'agira d'un tour de cadrage.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 2****Poule B****53402633 ENTENTE ESSG – FCSAM 1 / ST BRICE FC 1 du 11/10/2025**

Lecture du courriel de ST BRICE FC – 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

Régional 3**Poule B****54733698 IGNY AFC 1 / POISSY FC 2 du 04/10/2025**

Lecture du courriel de IGNY AFC – forfait non avisé de POISSY FC.

54733729 ULIS CO 1 / VOISINS FC 1 du 18/10/2025

La Commission reste en attente du terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville des ULIS pour ce match.

Poule C**54733825 MEAUX CS AC. 1 / VILLEPINTE FEMININ 1 du 04/10/2025**

Lecture de la FMI, du courriel de VILLEPINTE FEMININ et de la feuille de match papier.

La Commission prend note que la rencontre s'est bien déroulée (contrairement aux informations indiquées sur la FMI) et entérine le résultat suivant 0-8 en faveur de VILLEPINTE FEMININ.

Poule E**54734089 FRANCONVILLE FC 1 / GONESSE RC 1 du 04/10/2025**

Réception du justificatif d'indisponibilité du terrain

Ce match sera reporté au samedi 25/10/2025.

Poule F**Courriel NEUILLY PLAISANCE – 500798**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

54734225 BONDY AS 1 / TREMBLAY FC 1 du 04/10/2025

Reprise de dossier.

Inversion des matchs Aller / retour.

54734223 VINCENNES CO 1 / ORLY AS 1 du 04/10/2025

Lecture de la Feuille de Match – forfait non avisé de ORLY AS.

54734230 CO VINCENNES 1 / EPINAY ACDAEMIE 1 du 11/10/2025

Demande du CO VINCENNES pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'EPINAY ACADEMIE à transmettre au plus tard le vendredi 10/10/2025 – 12h00.

U15F - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES
--

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine d'application de l'article 44 du RSG de la LPIFF (match perdu par pénalité) :

1er rappel :

Régional 3 – poule F - 54734221 STADE EST PAVILLON 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 04/10/2025

Régional 3 – poule F - 54734225 TREMBLAY F.C. 1 / BONDY A.S. 1 du 04/10/2025